

ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS (EFP)

Session de questions - réponses

Lundi 18 janvier 2020

14h25 – 15h05

Sommaire

Suite à vos questions, quelques précisions sur:

- Les publics de l'EFP**
- Activités éligibles aux apprenants en mobilité l'EFP**
- Ouverture à l'international de la mobilité EFP**
- Financements pour la mobilité Erasmus+**
- La mobilité des alternants**
- Les partenariats Erasmus+**
- Le calendrier**
- Questions diverses**

Les publics EFP (1/2)



Lycée polyvalent

ACCREDITATION PAR SECTEUR

CHARTRE ECHE

Secteurs Erasmus+

Filières technologiques

Filières professionnelles

BTS et +

EFP

EFP

ENSUP (même pour les apprentis)

SCO

niveau 3 (CAP) ou 4 (Bac Pro) max

niveau 5 ou +

Les publics EFP (2/2)



Lycée professionnel
ou CFA ou EPLEFPA ou MFR...



ACCREDITATION EFP

CHARTRE ECHE

CAP, BAC PRO, BP,
BTM...

BTS et +

EFP

ENSUP (même pour
les apprentis)

niveau 3 ou 4 max

niveau 5 ou +

Secteurs
Erasmus+

Activités apprenants EFP



Compétition de métiers (*Skills competitions*)

Les compétitions de métiers sont définies comme des événements sectoriels internationaux dans lesquels la démonstration compétitive des compétences par les apprenants de l'EFP est essentielle pour la promotion, la reconnaissance et l'échange d'expérience, de savoir-faire et d'innovations technologiques dans l'EFP.

Visite d'étude (*Study visit*)

Un voyage d'étude où le participant apprend à connaître et à étudier une autre organisation ou institution, ses pratiques et ses systèmes. Il permet de vivre une expérience d'apprentissage basée sur le contact direct et l'observation des méthodes et pratiques de l'organisation visitée et vise à approfondir la compréhension des participants sur une certaine réalité.

Ouverture à l'international



Uniquement possible pour les organismes accrédités

Activités pour les apprenants de l'EFP

- ➔ Mobilité sortante (depuis la France): les mêmes que pour la mobilité intra-européenne
- ➔ Mobilité entrante (en France) possible selon un principe de réciprocité, et uniquement pour les activités de mobilité courte (- de 3 mois) ou longue (de 3 à 12 mois)

Activités pour les personnels de l'EFP

- ➔ Mobilité sortante: les mêmes que pour la mobilité intra-européenne, sauf l'activité « suivre une formation en Europe » (cours structuré)
- ➔ Mobilité entrante possible (mais à caractère exceptionnel) selon un principe de réciprocité, et uniquement pour les activités suivantes: « réaliser un stage d'observation », « enseigner » et « visite préparatoire »

Précisions sur les financements multiples pour l'action clé 1



Je suis accrédité

Financement n°1 via l'accréditation



Financement n°2 en étant membre d'un consortium accrédité

Je ne suis pas accrédité

Financement n°1 en étant membre d'un consortium accrédité A



Financement n°2 en étant membre d'un consortium accrédité B

Financement n°1 via un « projet court de mobilité »



Financement n°2 en étant membre d'un consortium accrédité

→ Possibilité de bénéficier de deux sources de financement (max) par appel à propositions pour la mobilité sur un même secteur éducatif



Soutien « Inclusion »

? Pour quels publics ?

▶ Personnes en situation de handicap, zones rurales, éducation prioritaire, difficultés éducatives, réfugiés, etc.

? Quels financements ?

▶ Forfait additionnel pour l'organisation de mobilités pour ces publics
Financements au réel pour des besoins spécifiques

Soutien « Green travel »

? Quels financements et quelles modalités ?

▶ Forfait kilométrique abondé pour l'utilisation des transports doux (train, bus, covoiturage)
Jours de voyages supplémentaires

La mobilité des alternants



Apprentis et salariés en contrat de professionnalisation

Mise à disposition

Mise en veille



Les partenariats Erasmus+ (décentralisés)



- Pas d'accréditation nécessaire pour les Partenariats Erasmus+
- Partenariats bilatéraux possibles pour les Partenariats de petite échelle
- 2 forfaits pour les Partenariats de petite échelle
- Forfaits pour les partenariats de coopération non connus à ce jour

Les partenariats Erasmus+

(Centralisés)



Les Centres d'Excellence Professionnelle

Infos AP 2020 :

Au moins 8 partenaires provenant d'au moins 4 pays du programme Erasmus +

Chaque pays doit comprendre :

- 1. Au moins une entreprise**, le représentant d'une industrie ou d'un secteur
- 2. Au moins un prestataire d'EFPP**

3 groupes d'activités :

1. Enseignement et apprentissage
2. Coopération et partenariat
3. Gouvernance et financement

Le calendrier (1/2)



26 février	Printemps		Automne
Appels à propositions ERASMUS + 2021			
Résultats AP Accréditation 2020	AP Mobilités Organismes accrédités/chartés : demande de financement Projet court de mobilité	AP Partenariats Partenariat coopération Partenariat petite échelle Partenariat innovation & excellence	Clôture AP Accréditation 2021

Le calendrier (2/2)



Dates des Appel à Propositions et de démarrage des projets :

En attente de la publication du Guide Erasmus + 2021

Questions diverses (1/2)



Impact COVID-19



Vous trouverez toutes les informations utiles dans votre espace bénéficiaire Pénélope +

Selon les particularités de votre projet, nous vous recommandons de prendre contact avec votre chargé de projet à l'agence Erasmus +



Impact BREXIT



2 cas à distinguer :

- Projets KA1 et KA2 sous convention de subvention (Erasmus + 2014-2020r)
- Futurs projets 2021-2027

Questions diverses (2/2)



Est –il possible de déposer une candidature en consortium pour un projet court de mobilité ?



Non ce n'est pas possible



Peut-on demander des financements pour la mobilité en 2021 en ayant un projet de mobilité (2020-2022) ?



Oui c'est possible

Merci de votre attention



Pour toute question sur les projets Erasmus + sur le secteur de l'EFP
promotion.formpro@agence-erasmus.fr